

COMMENT ALLER A L'UNITÉ

La question est posée. Je veux y répondre clairement, sans aucune équivoque.

Le Parti communiste vient d'affirmer son accord avec les garanties essentielles formulées dans la résolution de Marseille au sujet de la réalisation de l'unité. S'appuyant sur cette adhésion, il propose, sans plus tarder, un statut de l'unité d'action, renforcée, perfectionnée, étroitement soudée à tous les échelons des deux partis encore distincts et devant conduire dans un délai très bref jusqu'à la fusion totale.

Il faut se féliciter de l'accord manifesté par le Parti communiste sur les résolutions de Marseille et il faut voir dans les propositions qu'il nous fait l'expression d'une volonté d'unité pratique incontestable.

Pouvons-nous accepter immédiatement le plan du P. C. ? Si on répondait affirmativement, on négligerait un élément indispensable du développement du mouvement d'unification. Il est nécessaire qu'avant cette soudure des deux partis, soudure que je souhaite très prochaine, soudure préparatoire à l'unification totale et complète, on soit clairement fixé sur les points d'accord constatés.

Je ne dis point cela pour chercher une manœuvre dilatoire parce que je suis persuadé — je l'ai déjà écrit — que ces points d'accord sont dès maintenant dégagés et les dernières déclarations du P.C. confirment mon avis. Mais il faut absolument terminer au sein de la Commission d'unification ce travail préalable ; il faut établir cette déclaration commune sur les points de doctrine et de méthode du futur Parti unique.

Notre délégation socialiste, voici déjà plus d'un an, avait fait cette proposition au sein de la commission. Elle avait proposé un texte susceptible de réunir sans difficulté socialistes et communistes. Il faut maintenant reprendre ce texte, contre lequel nos camarades communistes n'élevaient et ne pouvaient élever aucune objection et que je tiens à rap-peler :

Le Parti unique du Proletariat est un parti de classe qui a pour but la conquête du pouvoir en vue de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste.

Le Parti unique du Proletariat, tout en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière n'est pas un parti de réforme mais un parti de lutte de classe et de révolution.

Le Parti unique du Proletariat vise à combattre et à détruire le système capitaliste.

Il reste toujours un parti d'opposition fondamentale et irréductible à

l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'Etat qui en est l'instrument.

Le Parti unique du Proletariat fait sienne cette conception marxiste de la dictature du proletariat, telle qu'elle figure dans la critique du programme de Gotha.

Entre la société capitaliste et la société communiste se place une période de la transformation révolutionnaire de la première à la deuxième, à quoi correspond une période de transaction politique où l'Etat ne saurait être autre que la dictature révolutionnaire du proletariat.

Cette déclaration, qui porte sur des points fondamentaux de doctrine et de méthode, peut être complétée par les conditions organiques définies à Marseille.

Je suppose que nos camarades communistes ne pourraient se refuser à approuver une telle déclaration.

Alors une base solide et nécessaire sera trouvée à une conférence nationale préparatoire d'unité, devenue possible entre les organismes centraux des deux partis.

Mais sans une telle base, je redouterai des confusions qu'il convient d'écartier absolument.

A mon avis, la rédaction d'une telle déclaration peut être très rapide au sein de la commission d'unification et la tenue d'une conférence nationale d'unité peut être prochaine, en septembre ou en octobre.

La conférence nationale d'unité pourrait alors déterminer le nouveau statut de l'unité d'action, renforcée, étendue, resserrée.

Ce serait le point de départ d'une nouvelle période que je qualifierai de période préparatoire à la fusion totale.

Au cours de cette période serait achevée la mise au point du pacte d'unité et seraient réglés les points litigieux restants en s'inspirant des travaux antérieurs de la commission d'unification. On procéderait aussi à l'élaboration des statuts du futur parti unique. La durée d'une telle période ne peut être déterminée, mais avec de la bonne volonté mutuelle, étant donné l'entente déjà réalisée sur les principes essentiels doctrinaux et organiques, il n'est pas trop optimiste d'envisager pour le début de l'année 1938 la date du congrès d'unification.

Ainsi la marche à l'unité serait rapide et assurée. En procédant selon ces étapes, on éliminerait progressivement les difficultés et on donnerait satisfaction à cette volonté d'unité qui traverse les masses.

La procédure que je précise reste dans le cadre des décisions de notre Parti et elle tient compte en même temps des positions du Parti communiste.

C'est ainsi que l'on peut aboutir, aboutir vite et bien.

Jean ZYROMSKI.